

MAIRIE DE SAINT-QUENTIN

Grande Braderie du Centre-Ville

Lundi 8 septembre 2025

QUESTIONNAIRE à remplir et à faire parvenir à la Mairie de Saint-Quentin au Service Gestion du Domaine Public, geraldine.prudhomme@saint-quentin.fr ou BP 345 – 02107 SAINT-QUENTIN CEDEX.

PROFESSIONNEL

Nom :Prénom :

Adresse permanente :

.....N° téléphone :.....

E mail :.....

Sollicite un métrage de : Longueur : Largeur :

Situé au « n° et endroit »:.....

Nom ou Nature du commerce :

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement permanent et annexes des Braderies et Brocantes de la Ville de Saint Quentin.

Le :

Signature :

OBLIGATOIRE

Professionnels non sédentaires :

- Un K-Bis de moins de deux mois, Extrait du registre du commerce et des sociétés,
- Attestation d'assurance du commerce exercé couvrant tous les risques sur les braderies.

Particuliers :

- Photocopie de la carte d'identité,

L'emplacement vous sera attribué lorsque votre dossier sera complet avec tous vos papiers commerciaux ainsi que votre règlement à savoir :

- **Tarif unique : 2, 00 € / m²**

Tout paiement ne sera pas remboursé